



**ENSEMBLE
CONTRE LA
CORRUPTION**

**ANIMATION D'UN JINGLE ET D'UN SPOT RADIOPHONIQUE
POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**TERMES DE REFERENCE – ANIMATION DE JINGLE ET DE
SPOT RADIOPHONIQUE**

1. Projet	<p>Le problème central sur lequel ce projet veut agir est la corruption. La corruption prend différentes formes et entraîne des conséquences directes sur les déficits publics, tels : l'incapacité des gouvernants à mobiliser des ressources pour les investissements publics, la perte générale de confiance entre gouvernants et gouvernés etc.</p> <p>Pour réaliser son projet, ECC a déjà réalisé un Jingle et un spot radiophonique en format audio sur la lutte contre la corruption dans son projet de « Renforcement de la démocratisation du savoir et des connaissances dans la lutte contre la corruption » dans son projet avec PPPLM, maintenant ECC voudrait animer le Jingle et le Spot radiophonique en format vidéo (MP4) afin de les publier sur les réseaux sociaux et sur la plateforme YouTube.</p>
2. Titre du projet	Renforcement de la démocratisation du savoir et des connaissances dans la lutte contre la corruption.
3. Personne contact	Edouard L. Paultre 9, rue Rivière – Canapé Vert Port-au-Prince Téléphone : +509 3701 5654 Courriels : ensemblecontrelacorruption@yahoo.com edouardpaultre@gmail.com Site Web: www.ecc-haiti.org
4. Partenariat	<p>Le présent projet sera mis en œuvre pour la période allant de janvier 2024 à décembre 2026, soit sur une durée de trois ans.</p> <p>Il est le fruit d'un partenariat entre Pains Pour le Monde (Suisse) avec Ensemble Contre la Corruption et mettra en œuvre trois axes d'intervention :</p> <ol style="list-style-type: none">Production et diffusion de vidéos et de spots radiophoniquesFormation dans les universités et concours de textesOpération « Open Government »
5. Contexte	<p>Le problème central sur lequel ce projet veut agir est la corruption. La corruption a des racines profondes en Haïti. A l'analyse plusieurs causes peuvent-être mises en avant pour expliquer l'expansion du phénomène :</p> <ol style="list-style-type: none">L'indifférence et la méconnaissance du problème par les citoyens, impliquant également la place négligeable qu'occupe la corruption dans

	<p>l'opinion publique. Le projet vise à atténuer cette cause en réalisant une campagne de sensibilisation capable de toucher les citoyens par la radio ou les réseaux sociaux. Les citoyens approchent le phénomène de la corruption de différentes manières. Une grande partie de la population considère la corruption comme une fatalité. D'autres craignent d'agir sur le phénomène. L'option qui sera privilégiée dans la campagne de sensibilisation est de promouvoir les moyens d'en sortir. L'appel sera lancé aux hommes et aux femmes, aux gouvernants, aux ordonnateurs, aux universitaires, de se mettre ensemble pour refuser la corruption dans le mode de gestion du pays, dans les transactions publiques et privées.</p> <p>b. Une gouvernance autocratique qui perdure, malgré les engagements pris par Haïti dans les conventions internationales, ignorant donc la mise en pratique de tous les outils de bonne gouvernance. Ce mode de gouvernance autocratique prend sa source dans l'histoire de libération du pays. Il perdure depuis plus de deux siècles en dépit de l'évolution et du développement des sciences managériales, des conquêtes démocratiques expérimentées dans d'autres pays, de l'évolution du droit international qui privilégie la gouvernance démocratique versus la gouvernance autocratique. Celui ou celle qui détient l'autorité et le pouvoir se croit tout permis et ne se préoccupe guère du bien commun. Ainsi la participation citoyenne est méprisée. Le principe de la reddition des comptes est énoncé sur le bout des lèvres. La transparence publique est refusée. Le respect des normes éthiques et du respect de la libre concurrence ne sont pas pratiqués. ECC prendra à témoin les engagements pris par Haïti dans les conventions internationales pour chercher à fléchir cette tendance historique de la part des ordonnateurs. Il compte capitaliser sur les histoires de succès pour réussir son pari.</p> <p>Il convient de mentionner que la corruption est un phénomène qui engendre de graves conséquences sur l'existence humaine, qui altère les conditions de vie de la population, fragilise l'Etat de Droit et qui dégrade la qualité des services publics. ECC cherche donc à équiper les citoyens.nes d'outils d'analyse susceptibles d'orienter les politiques, de les influencer à faire les bons choix et aussi d'introduire les problématiques de la corruption et de la bonne gouvernance dans le débat public.</p> <p>Pour l'animation du Jingle et du spot radiophonique, ECC cherche un prestataire de service qui a la capacité de convertir les audios en vidéos (MP4) en utilisant des images appropriées à la lutte contre la corruption.</p>
<p>6. Objectifs du Jingle et du Spot radiophonique</p>	<p>Le Jingle et le Spot radiophonique visent les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Sensibiliser le grand public à ne pas accepter que des actes de corruption se passent dans son environnement sans les dénoncer. Sensibiliser les citoyens.nes à développer une attitude de réprobation générale de la corruption. Enseigner (pédagogie) qu'il y a des solutions pour combattre la corruption : transparence – redevabilité (reddition de comptes) – efficacité et efficience des dépenses publiques (mise en concurrence dans la commande publique) – participation citoyenne – réceptivité des gouvernants. Mobiliser contre la corruption – Dénoncer la corruption – faire la promotion des piliers de la gouvernance comme éléments indispensables pour vaincre la corruption en mettant le focus sur le 9 décembre 2024 : Journée de réprobation générale contre la corruption.

<p>7. Outils disponibles pour la réalisation du jingle</p>	<p>Les documents suivants sont disponibles pour l’animation du Jingle et du spot radiophonique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Le Jingle en format MP3 : https://ecc-haiti.org/wp-content/uploads/2024/08/JINGL- ECC.mp3 b. et le spot radiophonique en format MP3 : https://ecc-haiti.org/wp-content/uploads/2024/08/Spot-contre-la-corruption-ECC.mp3 c. Guide anti-corruption d’ECC (disponible sur le site : www.ecc-haiti.org) d. Les outils de bonne gouvernance promus par la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.
<p>8. Méthodologie et attentes</p>	<p>L’animation du Jingle et du spot radiophonique doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Respecter les durées du jingle et du spot radiophonique ; b. Etre accrocheur en utilisant des images appropriées à la lutte contre la corruption ; c. Conçu de de manière à utiliser sur les réseaux sociaux et sur YouTube. <p>Message central du Jingle : Sur fond de musique entraînant, le Jingle sensibilisera les citoyens.nes à développer une attitude de réprobation générale des actes de corruption et prescrira les outils de bonne gouvernance comme solutions au phénomène de la corruption : transparence – redevabilité – efficacité des dépenses publiques – participation citoyenne – réceptivité des gouvernants – équité.</p>
<p>9. Livrables</p>	<p>Après la sélection de la meilleure offre, ECC attend du marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. La version animée du jingle en format MP4 avec des images appropriées à la lutte contre la corruption ; b. La version animée du spot radiophonique en format MP4 avec des images appropriées à la lutte contre la corruption <p>N.B. Les travaux doivent-être remis sur un Jump dans un format PM4, facile à utiliser sur les réseaux sociaux et sur YouTube.</p> <p>Le jingle animé et spot radiophonique animés en format MP\$ restent les propriétés exclusives d’Ensemble Contre la Corruption.</p>
<p>10. Coût plafond</p>	<p>Le coût plafond pour l’animation du Jingle et du spot radiophonique est de 500.00 (cinq cents) USD.</p>
<p>11. Echancier</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Remise des offres. Le délai de remise des offres techniques et financières est fixé au vendredi 9 août 2024 à 12h PM à midi à l’adresse électronique suivante : ensemblecontrelacorrupcion@yahoo.com b. Attribution du marché : vendredi 9 août 2024 à 16h PM c. Remise des travaux : vendredi 16 août 2024 à 12h PM
<p>12. Composition de l’offre technique et financière</p>	<p>L’offre technique et financière comprendra les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Offre technique : les techniques et les formes d’images à utiliser b. Offre financière : Ne doit pas dépasser le coût plafond en USD, tel que mentionné au point 10. c. Compétences : Le prestataire présentera son offre avec deux ou trois productions de vidéos animées déjà réalisées.